

## Catégorie 2 et 3



du **CIUSSS-CN-CSN**

Syndicat des travailleuses et travailleurs du  
Centre intégré universitaire de santé et des  
services sociaux de la Capitale-Nationale-CSN



---

### À TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DE LA CATÉGORIE 2 ET 3,

Veillez prendre note qu'il y aura des élections partielles lors de l'assemblée générale régulière se tenant du 1<sup>er</sup> au 13 mai 2025 aux postes suivants :

<b>Tous les membres du syndicat peuvent poser leur candidature sur ce poste</b>
---

- |   |
|---|
| - Vice-présidence en santé et sécurité du travail |
|---|

<b>Seuls les membres du syndicat de la catégorie 2 peuvent poser leur candidature sur ce poste</b>
--

- |                                     |
|-------------------------------------|
| - Vice-présidence de la catégorie 2 |
|-------------------------------------|

<b>Seuls les membres du syndicat provenant de la région de Québec-métropolitain peuvent poser leur candidature sur ce poste</b>
---

Agent (e) de griefs
---------------------

- |                                 |
|---------------------------------|
| - Région Québec-Métro (1 poste) |
|---------------------------------|

Vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature à compter du 15 avril 2025 à l'un de nos bureaux syndicaux où les agents sont présents ainsi que sur le site web [www.sttciussscn-csn.com](http://www.sttciussscn-csn.com).

Le vote se fera lors des séances d'assemblées générales régulières en présentiel et de façon virtuelle via la plateforme **Simple Vote**.

Date des élections : 1 <sup>er</sup> au 13 mai 2025 Date limite des mises en candidatures : 1 <sup>er</sup> mai 2025 à midi
--

Votre comité exécutif

## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Nom en lettre moulée : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

### Au comité exécutif :

- Présidence
- Secrétaire Générale
- Trésorerie
  
- Vice-présidence MVSIC (mobilisation/vie syndicale/information/communication) (1 poste)
- Vice-présidence SST
- Vice-présidence Griefs

*Tous les membres en règle du syndicat peuvent poser leur candidature sur ce poste*

- Vice-présidence catégorie 2
- Vice-présidence catégorie 3

*Les membres en règle signataires en appui à la candidature doivent provenir de la catégorie*

### Au comité de surveillance :

- Vérificatrice ou vérificateur (1 poste Portneuf, 1 poste Québec-Métro)

### Au niveau des régions :

- Agent-e de griefs de la région de Québec-Métro (1 poste)
- Agent-e de litiges de la région de Charlevoix (1 grief)
- Agent-e de litiges de la région de Portneuf (1grieffs)
  - Griefs
  - SST

*Les membres en règle signataires en appui à la candidature doivent provenir des régions*

Port d'attache : \_\_\_\_\_

Catégorie 2

Catégorie 3

\_\_\_\_\_  
Signature de la candidate ou du candidat

\_\_\_\_\_  
No d'employé-e

### Les cinq (5) membres en règle suivants ont signé en appui à ma candidature

Signature	Port d'attache	Catégorie	No d'employé-e
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

### Réception de la candidature :

\_\_\_\_\_  
Signature du président ou du secrétaire d'élection

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Heure

\*\* Le formulaire de mise en candidature doit être envoyé par courriel à : [electionsttciusscncsn25@gmail.com](mailto:electionsttciusscncsn25@gmail.com)

\*\*\* La date limite pour déposer sa candidature est le 1<sup>e</sup> mai 2025 à 12:00 (midi)